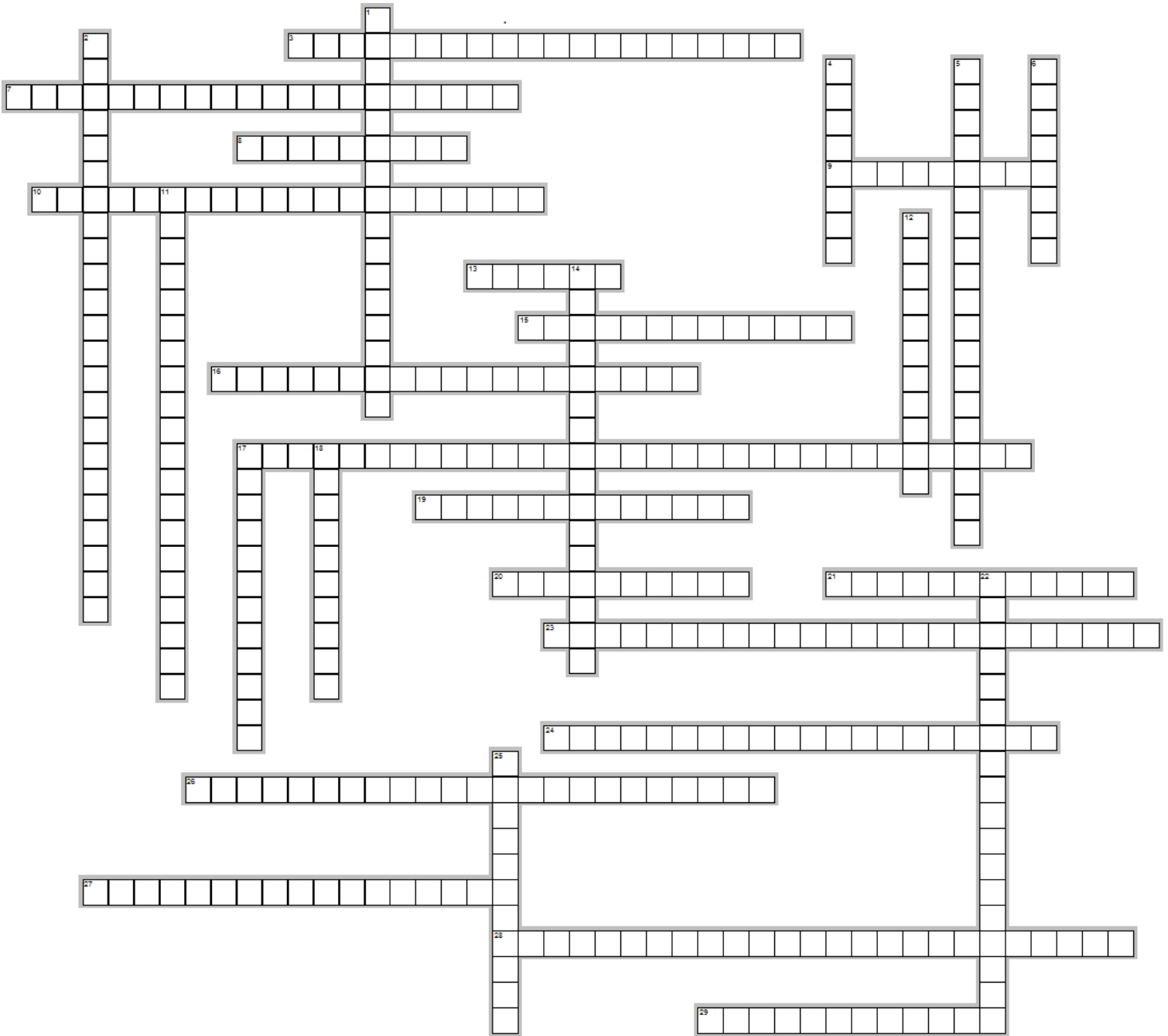


LA PROTECTION SOCIALE



Horizontalement

3. Médecin qui respecte les tarifs conventionnels de la sécurité sociale. (Deux mots)
7. Somme d'argent qui compense la perte de salaire suite à un arrêt de travail (3 mots)
8. Lord anglais qui a créé un modèle de protection sociale basé sur l'assistance
9. Technique de protection sociale qui a pour objectif de verser des prestations lors de la réalisation d'un risque social en contrepartie d'une participation financière préalable.
10. Remboursement total ou partiel, des dépenses médicales, paramédicales et des frais d'hospitalisation (3 mots)
13. Sigle de l'organisme qui assure le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale.
15. La survenue d'un événement incertain ou imprévu qui a des conséquences sur les revenus des individus. (deux mots)
16. Branche de l'assurance maladie qui prend en charge le risque maternité (deux mots)
17. Organisme qui verse les prestations familiales. (quatre mots)
19. Personne affiliée en son nom propre à la sécurité sociale. Elle a versé des cotisations sociales (deux mots)
20. Système de protection sociale subsidiaire, obligatoire pour les pouvoirs publics
21. Technique qui permet à tout patient de ne pas faire l'avance des frais lors d'une visite médicale ou de l'achat de médicaments. (deux mots)
23. Lorsque le montant des actes médicaux pratiqués est supérieur au tarif conventionnel fixé par la Sécurité sociale. (3 mots)
24. Dispositif apportant une aide financière au nom de la solidarité aux personnes qui sont dans le besoin avec une participation financière préalable (2 mots)
26. Sommes versées par la sécurité sociale pour compenser la perte de salaire pendant un arrêt de travail, en cas de maladie, de maternité ou d'accident du travail. (2 mots)
27. Branche de la sécurité sociale qui prend en charge les risques liés à la maladie, aux accidents du travail, l'invalidité, à la maternité et aux décès. (deux mots)
28. 1 euro à la charge du patient pour chaque consultation médicale ou examen de radiologie (deux mots)
29. Système subsidiaire de prise en charge des risques sociaux reposant sur la technique de l'assistance. (deux mots)

Verticalement

1. Médecin qui doit être obligatoirement déclaré par le patient dans le cadre du parcours de soins coordonnés. Il est l'acteur central pour l'orientation vers un spécialiste et pour le suivi du patient. (deux mots)
2. Système de protection sociale sans participation financière préalable. (trois mots)
4. Chancelier allemand créant l'assurance obligatoire basée sur les cotisations des employeurs et de leurs salariés. (un mot)
5. Participation financière du patient au frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation (2 mots)
6. Un organisme complémentaire de prise en charge des risques sociaux.
11. Système assurant un revenu aux Français en âge de la retraite et ayant suffisamment cotisé au préalable. (2mots)
12. Statut pour la prise en charge de ses frais de santé de tout jeune de moins de 16 ans (2 mots)
14. Système de protection sociale complémentaire destiné à garantir les personnes contre les risques sociaux. (deux mots)
17. Carte électronique individuelle délivrée à toute personne âgée de 16 ans au moins et comportant toutes les informations administratives nécessaires à la prise en charge des soins. (2 mots)
18. Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.
22. Ensemble des dispositifs ayant pour objectif de garantir la protection de tous contre les risques sociaux. (deux mots)
25. organisme de base de protection social qui prend en charge le risque chômage. (deux mots)